Ministère
du Développement
économique,
de l'Innovation
et de l'Énergie
Québec

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 12 novembre 2026

[redacted]

Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M100869

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 13 octobre 2026, visant à obtenir :

> *«Comme vous le savez peut-être, mon client a formulé des demandes similaires auprès de plusieurs ministères et organismes dont les salariés sont représentés par le SFPQ. Dans plusieurs cas, nous avons obtenu communication de tableaux de reddition de comptes transmis au SCT. À titre d'exemples, je joins un tableau communiqué par Élections Québec et un tableau transmis par l'OPHQ, lesquels pourraient, à notre avis, répondre aux points qui demeurent non-répondus de la demande formulée initialement.*
>
> *Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur la possibilité de transmettre un document équivalent à ceux ci-joints permettant de répondre, au moins en partie, à la demande, tout en préservant adéquatement les renseignements protégés en vertu de la Loi.»*

Suivant les précisions apportées à votre demande, nous vous informons que le secteur Tourisme du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Énergie détient les documents recherchés. Vous les trouverez en pièce jointe de la présente lettre.

…2

Québec
Bureau 400
900, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959

Montréal
9e étage
159, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1H2
Téléphone : 514 873-7977

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

La responsable de l'accès aux documents,

Claudia Lacoste

p.j. Avis de recours
102426_Assouplissement_MTO_Reddition de comptes_2024-09-30.pdf
384701_Reddition de comptes_compensation_2023-09-30.pdf

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Téléc : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Téléc : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Nom du ministère ou organisme :	Ministère du Tourisme

	Titre de l'emploi	Classe d'emplois	Numéro des processus de sélection		Type de processus de sélection lors de la diffusion de l'offre d'emploi **avec compensation** (recrutement ou promotion)	Nombre d'emplois à pourvoir pour ce processus		Date de fin des périodes d'affichage		Nombre de candidatures reçues	
			Sans compensation de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente		**Sans compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente
1	Technicienne ou technicien en administration	Technicien en administration, classe nominale	26410SRS0071102423LB	26410SPC0071102426LB	Promotion - Ouvert FP	1	1	2024-06-11	2024-08-02	206	63

Nom du ministère ou organisme :	Ministère du Tourisme

	Titre de l'emploi	Classe d'emplois	Numéro des processus de sélection		Parmi les candidatures reçues, combien répondaient au profil recherché ?		Combien de candidates et candidats ont été nommés ?		*[À compléter seulement si des nominations sont survenues, voir colonne précédente]* Parmi les candidates et candidats nommés dans le cadre de l'offre d'emploi **avec compensation:**		
			Sans compensation de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Combien répondaient au profil recherché et n'ont pas compensé?	Combien ont compensé **en partie** de la scolarité manquante par de l'expérience pertinente?	Combien ont compensé **la totalité** de la scolarité manquante par de l'expérience pertinente ?
1	Technicienne ou technicien en administration	Technicien en administration, classe nominale	26410SRS0071102423LB	26410SPC0071102426LB	16	10	0	0	N/A	N/A	N/A

Nom du ministère ou organisme :	Ministère du Tourisme

	Titre de l'emploi	Classe d'emplois	Numéro des processus de sélection		Dans le cadre du processus de sélection avec compensation:		Selon vous, quelles sont les raisons pour lesquelles les processus n'ont mené à aucune nomination, le cas échéant?
			Sans compensation de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	Est-ce que des nominations subséquentes ont été réalisées en vertu de l'article 50.6 de la Loi sur la Fonction publique ?	Si oui, combien?	
1	Technicienne ou technicien en administration	Technicien en administration, classe nominale	26410SRS0071102423LB	26410SPC0071102426LB	*Non*	N/A	Dans le processus avec compensation, les résultats obtenus aux moyens d'évaluation des candidat sélectionnés à cette étape étaient trop bas et les autres éléments de la candidature ne permettaient pas d'en arriver à une nomination. Le comblement de ce poste est présentement sur pause pour réfléchir à la prochaine stratégie d'affichage.

Nom du ministère ou organisme :	Ministère du Tourisme
Numéro du ministère ou organisme:	814

Titre de l'emploi	Classe d'emplois	Numéro des processus de sélection		Type de processus de sélection lors de la diffusion de l'offre d'emploi **avec compensation** **(recrutement ou promotion)**	Nombre d'emplois à pourvoir pour ce processus		Date de fin des périodes d'affichage		Nombre de canc
		Sans compensation de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente		**Sans compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente
Technicienne en administration	Technicien en administration, classe nominale	26410SRS0071384705LB	26410SPC0071384701CJ	Promotion - Ouvert FP	1	1	2023-07-04	2023-08-28	24

Nom du ministère ou organisme :	Ministère du Tourisme
Numéro du ministère ou organisme:	814

Titre de l'emploi	**Classe d'emplois**	**Numéro des processus de sélection**		**lidatures reçues**	**Parmi les candidatures reçues, combien répondaient au profil recherché ?**		**Combien de candidates et candidats ont été nommés ?**		*[À compléter seulemer colonne précédente]* Parmi les candidates e d'emploi **avec comper**
		Sans compensation de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **sans compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Offre d'emploi **avec compensation** de la scolarité par des années d'expérience pertinente	Combien répondaient au profil recherché et n'ont pas compensé?
Technicienne en administration	Technicien en administration, classe nominale	26410SRS0071384705LB	26410SPC0071384701CJ	7	5	2	0	1	1

Nom du ministère ou organisme :	Ministère du Tourisme
Numéro du ministère ou organisme:	814

Titre de l'emploi	**Classe d'emplois**	**Numéro des processus de sélection**		*t si des nominations sont survenues, voir* t candidats nommés dans le cadre de l'offre **sation,**		**Dans le cadre du processus de sélection avec compensation:**	
		Sans compensation de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	Combien ont compensé **en partie** de la scolarité manquante par de l'expérience pertinente?	Combien ont compensé **la totalité** de la scolarité manquante par de l'expérience pertinente ?	Est-ce que des nominations subséquentes ont été réalisées en vertu de l'article 50.6 de la Loi sur la Fonction publique ?	Si oui, combien?
Technicienne en administration	Technicien en administration, classe nominale	26410SRS0071384705LB	26410SPC0071384701CJ	0	1	*Non*	

Nom du ministère ou organisme :	Ministère du Tourisme
Numéro du ministère ou organisme:	814

Titre de l'emploi	Classe d'emplois	Numéro des processus de sélection		Selon vous, quelles sont les raisons pour lesquelles les processus n'ont mené à aucune nomination, le cas échéant?	Quelles ont été les activités promotionnelles menées pour faire connaître l'emploi et rejoindre les candidats possédant le profil recherché?
		Sans compensation de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente	**Avec compensation** de la scolarité manquante par des années d'expérience pertinente		
Technicienne en administration	Technicien en administration, classe nominale	26410SRS0071384705LB	26410SPC0071384701CJ	Petit bassin de candidatures pour lesquelles peu correspondaient au profil recherché	Publication sur nos réseaux sociaux